

Informations de base	
2022/2196(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Mise en œuvre de la PSDC civile et d'autres formes d'assistance de l'Union dans le domaine de la sécurité civile	
Subject	
6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	ALAMETSÄ Alviina (Greens/EFA)	24/11/2022
		Rapporteur(e) fictif/fictive MANDL Lukas (EPP) LÓPEZ Javi (S&D) AUŠTREVICIUS Petras (Renew) KANKO Assita (ECR) DALY Clare (The Left)	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/01/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2023	Vote en commission		
28/03/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0091/2023	Résumé
17/04/2023	Débat en plénière		
18/04/2023	Décision du Parlement	T9-0106/2023	Résumé
18/04/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	

Référence de la procédure	2022/2196(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/10915

Portail de documentation																									
Parlement Européen																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de document</th> <th>Commission</th> <th>Référence</th> <th>Date</th> <th>Résumé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Projet de rapport de la commission</td> <td></td> <td>PE740.724</td> <td>18/01/2023</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Amendements déposés en commission</td> <td></td> <td>PE742.366</td> <td>15/02/2023</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rapport déposé de la commission, lecture unique</td> <td></td> <td>A9-0091/2023</td> <td>28/03/2023</td> <td>Résumé</td> </tr> <tr> <td>Texte adopté du Parlement, lecture unique</td> <td></td> <td>T9-0106/2023</td> <td>18/04/2023</td> <td>Résumé</td> </tr> </tbody> </table>	Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé	Projet de rapport de la commission		PE740.724	18/01/2023		Amendements déposés en commission		PE742.366	15/02/2023		Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0091/2023	28/03/2023	Résumé	Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0106/2023	18/04/2023	Résumé
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé																					
Projet de rapport de la commission		PE740.724	18/01/2023																						
Amendements déposés en commission		PE742.366	15/02/2023																						
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0091/2023	28/03/2023	Résumé																					
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0106/2023	18/04/2023	Résumé																					

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	14/12/2022	European External Action Service
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	08/12/2022	Ministry of Foreign Affairs Finland
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	02/12/2022	European External Action Service
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	01/12/2022	Civilian Planning and Conduct Capability – EEAS
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	24/11/2022	Centre for International Peace Operations ZIF
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	22/11/2022	The Permanent Representation of Sweden to the European Union
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	21/11/2022	European Peacebuilding Liaison Office EPLO
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	16/11/2022	Stockholm International Peace Research Institute SIPRI
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	14/11/2022	The European Centre of Excellence for Civilian Crisis Management
ALAMETSÄ Alviina	Rapporteur(e)	AFET	11/11/2022	Permanent Representation of Finland to the European Union - Brussels

Mise en œuvre de la PSDC civile et d'autres formes d'assistance de l'Union dans le domaine de la sécurité civile

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'initiative d'Alviina ALAMETSÄ (Verts/ALE, FI) sur la mise en œuvre de la PSDC civile et d'autres formes d'assistance de l'UE en matière de sécurité civile.

La gestion civile des crises s'est imposée comme un pilier essentiel de la PSDC de l'UE depuis 1999 en matière de prévention des conflits, de stabilisation et de promotion d'une paix durable. L'UE maintient actuellement 12 missions civiles et, au cours de ses 20 années de gestion civile des crises, a lancé 24 missions sur trois continents différents. Les missions civiles sont essentielles dans le cadre de la réponse plus large de l'UE aux défis de sécurité par des moyens non militaires et nécessitent une formation efficace et des capacités opérationnelles pour suivre l'évolution des menaces à l'est et au sud de l'Europe. La détérioration de l'environnement sécuritaire et la crise humanitaire dans et autour de l'Union européenne ont entraîné une augmentation des demandes de missions PSDC, ce qui a pesé lourdement sur le budget de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Les États membres doivent adopter **un nouveau pacte en matière de PSDC civile d'ici mai 2023** afin de poursuivre les efforts visant à rendre les missions civiles de PSDC plus efficaces et plus performantes, en tenant compte des défis croissants en matière de sécurité au niveau mondial en particulier. L'évolution du paysage géopolitique et de l'environnement de sécurité, notamment les conflits autour de l'Union européenne et sur le sol européen, ainsi que la guerre d'agression contre l'Ukraine, la désinformation, le terrorisme et les menaces hybrides, exige un engagement total afin de renforcer la PSDC civile par le biais d'un nouveau pacte en matière de PSDC civile.

Renforcer la vision stratégique de la gestion civile des crises

Les députés ont invité les États membres à utiliser le nouveau pacte en matière de PSDC civile pour **renforcer leur vision stratégique de la gestion civile des crises** en clarifiant le rôle, l'efficacité et la valeur ajoutée de la PSDC civile et en définissant un niveau d'ambition commun pour la gestion civile des crises.

Compte tenu des nouveaux risques et menaces qui sont apparus, les députés ont suggéré **d'actualiser et d'élargir les tâches de la PSDC civile**. Ils ont également souligné la nécessité d'intégrer et de renforcer les questions transversales, en particulier :

- la sécurité humaine ;
- le souci de la dimension de genre;
- le programme Jeunesse, paix et sécurité, les enfants et les conflits armés;
- la médiation, le dialogue et la réconciliation;
- la bonne collaboration avec la société civile;
- le lien entre sécurité et climat;
- la coopération civilo-militaire, par la promotion de l'état de droit et l'obligation de rendre des comptes, notamment en renforçant la chaîne judiciaire et les capacités à répondre efficacement aux défis en matière de sécurité;
- les aspects civils du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration;
- la lutte contre la corruption;
- la surveillance et la lutte contre les campagnes de désinformation;
- la protection et la préservation du patrimoine culturel.

Les députés ont appelé l'UE et ses États membres à **améliorer leur communication stratégique** sur la gestion civile des crises, afin d'obtenir un soutien politique au sein de l'UE et dans les pays où se déroulent les missions, en fournissant une communication stratégique sur mesure pour chaque mission.

Accorder une attention renouvelée et ciblée aux missions en cours

Tout en se félicitant de la révision du mandat de la mission de conseil de l'UE en Ukraine, les députés ont appelé l'UE et ses États membres à **renforcer encore leur soutien au développement des capacités civiles en Ukraine**, y compris la lutte contre la corruption, la mise en place d'un système efficace de protection de l'état de droit et le renforcement de la résilience face aux cybermenaces et aux menaces hybrides.

Les députés ont également salué le déploiement rapide de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, en tant que mesure de stabilisation importante pour réduire les tensions entre les deux pays. Ils ont encouragé le SEAE à explorer les possibilités d'une coopération plus poussée entre les missions civiles de la PSDC sur des bases similaires.

En outre, le rapport se félicite des résultats obtenus par les cinq missions civiles de PSDC en Afrique et appelle à la poursuite de la mise en œuvre de leur mandat.

Augmenter le financement pour être à la hauteur des ambitions

Les députés ont regretté que le budget de la PESC pour les missions civiles de la PSDC n'ait que légèrement augmenté entre le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 et le CFP 2021-2027 (avec au départ 350 millions d'euros par an environ), alors que, dans le même temps, les missions et leurs tâches sont devenues plus nombreuses, que l'environnement de sécurité est devenu plus difficile, que le coût des opérations s'est accru, que l'inflation a progressé et que le nombre d'agents contractuels a grandi, limitant ainsi le potentiel d'extension des mandats des missions actuelles ou

éventuellement de création de nouvelles missions en réponse à des besoins urgents en matière de sécurité. Ils ont également demandé que la structure du budget de la PESC soit modifiée et **qu'une ligne budgétaire soit créée pour chaque mission civile de la PSDC**, afin de permettre un meilleur contrôle et une plus grande transparence.

En outre, le rapport a souligné la nécessité de **garantir un budget de la PESC plus solide et plus réaliste** qui réponde aux besoins des missions civiles nouvelles et en cours de la PSDC. Il a appelé à une augmentation substantielle du financement du budget de la PESC, tout en garantissant l'utilisation efficace des fonds alloués aux missions civiles de la PSDC, afin de s'assurer qu'elles répondent efficacement aux situations de crise et aux événements imprévus, et d'identifier activement les projets et programmes complémentaires qui pourraient être financés par d'autres budgets pertinents de l'UE, en garantissant une bonne gestion financière et une hiérarchisation minutieuse des ressources existantes.

Un appel a été lancé en faveur de la création d'une ligne budgétaire dédiée de la PESC, dans le cadre d'un budget global accru de la PESC, ou « **mécanisme de soutien civil** », destinée à fournir aux pays partenaires des équipements et des services pour renforcer leurs capacités civiles.

Enfin, les députés ont souligné le rôle fondamental du Parlement en tant qu'autorité budgétaire et dans le contrôle de la PSDC, y compris des missions civiles de PSDC. Le Parlement devrait également être davantage impliqué dans le processus de prise de décision concernant les missions civiles de la PSDC.

Mise en œuvre de la PSDC civile et d'autres formes d'assistance de l'Union dans le domaine de la sécurité civile

2022/2196(INI) - 18/04/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 493 voix pour, 81 contre et 66 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la PSDC civile et d'autres formes d'assistance de l'UE en matière de sécurité civile.

Depuis 1999, la gestion civile des crises est **un axe essentiel** de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union pour la prévention des conflits, la stabilisation et la promotion d'une paix durable l'UE. L'UE mène actuellement 12 missions civiles, et en 20 ans de gestion civile des crises, elle a déployé 24 missions sur trois continents différents, ce qui montre que la demande de gestion civile des crises a augmenté, notamment en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

L'un des objectifs de la **boussole stratégique de l'Union** est de renforcer les missions et opérations civiles et militaires de la PSDC de l'Union en leur donnant des mandats plus solides, en favorisant des processus décisionnels rapides et plus souples et en garantissant une plus grande solidarité financière. Les États membres devraient adopter un **nouveau pacte en matière de PSDC civile d'ici au mois de mai 2023** afin de poursuivre leurs efforts en faveur de missions civiles de PSDC plus efficaces et plus performantes.

Pour une meilleure vision stratégique de la gestion civile des crises

Le Parlement a invité les États membres à saisir l'occasion du nouveau pacte en matière de PSDC civile pour **renforcer leur vision stratégique de la gestion civile des crises** en clarifiant le rôle, l'efficacité et la valeur ajoutée de la PSDC civile et en définissant un niveau d'ambition commun pour la gestion civile des crises.

Compte tenu des nouveaux risques et menaces qui sont apparus, les députés ont suggéré **d'actualiser et d'élargir les tâches de la PSDC civile**. Ils ont également souligné la nécessité d'intégrer et de renforcer les questions transversales, en particulier :

- la sécurité humaine;
- les besoins des populations locales, des administrations sur place en matière de sécurité et l'appropriation des enjeux par celles-ci;
- le souci de la dimension de genre, l'égalité des chances et le programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité;
- le programme Jeunesse, paix et sécurité, et les enfants face aux conflits armés;
- la médiation, le dialogue et la réconciliation;
- la bonne collaboration avec la société civile;
- le lien entre sécurité et climat;
- l'interaction civilo-militaire, par la promotion de l'état de droit et l'obligation de rendre des comptes, notamment en renforçant la chaîne judiciaire et les capacités à répondre efficacement aux défis en matière de sécurité;
- les aspects civils du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration;
- la lutte contre la corruption;
- la surveillance et la lutte contre les campagnes de désinformation;
- la protection et la préservation du patrimoine culturel.

Les députés ont appelé l'UE et ses États membres à **renforcer leur communication stratégique** sur la gestion civile des crises, afin d'obtenir un soutien politique au sein de l'Union et dans les pays où des missions ont lieu, en prévoyant une communication stratégique sur mesure pour chaque mission, en mettant en avant les objectifs et les valeurs de la mission et les avantages qu'elle apporte à la population locale, et à soutenir un recrutement plus efficace de personnel qualifié, y compris féminin, pour les missions civiles de la PSDC. Ils ont également demandé que le nouveau pacte en matière de PSDC civile mette en place davantage de planification par scénarios, de prospective stratégique et d'analyse des conflits ainsi que des alertes précoce dans la prise des décisions concernant les missions et les mandats.

Renforcer et fournir les capacités pour respecter le niveau d'ambition du pacte

Le Parlement a demandé au SEAE d'élaborer, avec les services compétents de la Commission et les États membres, un processus structuré et régulier de développement des capacités permettant d'évaluer les disponibilités des États membres en matière de capacités, d'élaborer des exigences à respecter, de réaliser une analyse des lacunes et d'examiner périodiquement les progrès accomplis.

Déplorant que les missions de PSDC civiles continuent de pâtir du non-respect par les États membres de leur promesse de fournir suffisamment de personnel, les députés ont invité les États membres à maintenir leur engagement, dans le nouveau pacte, d'augmenter conjointement le nombre et la part du personnel détaché dans l'ensemble des missions et à tous les niveaux.

Accorder une attention renouvelée et ciblée aux missions en cours

Tout en se félicitant de la révision du mandat de la mission de conseil de l'UE en Ukraine, les députés ont appelé l'UE et ses États membres à **renforcer encore leur soutien au développement des capacités civiles en Ukraine**, y compris la lutte contre la corruption, la mise en place d'un système efficace de protection de l'état de droit et le renforcement de la résilience face aux cybermenaces et aux menaces hybrides.

Les députés ont également salué le déploiement rapide de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ainsi que la récente mise en place de la mission civile de l'Union européenne en Arménie dans le but de contribuer à la stabilité dans les zones frontalières de l'Arménie.

En outre, le Parlement s'est félicité des résultats obtenus par les cinq missions civiles de PSDC en Afrique et appelle à la poursuite de la mise en œuvre de leur mandat. Il a invité le SEAE à étudier toutes les possibilités en ce qui concerne la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités au Mali (EUCAP Sahel Mali) et la mission de conseil de l'UE en République centrafricaine (EUAM RCA), compte tenu de la détérioration de la situation politique et sécuritaire dans ces pays. Il a dénoncé la présence croissante des milices du groupe Wagner soutenu par le Kremlin dans la région.

Augmenter le financement pour être à la hauteur des ambitions

Les députés ont regretté que le budget de la PESC pour les missions civiles de la PSDC n'ait que légèrement augmenté entre le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020 et le CFP 2021-2027 (avec au départ 350 millions d'euros par an environ), alors que, dans le même temps, les missions et leurs tâches sont devenues plus nombreuses, ce qui limite le potentiel d'extension des mandats des missions actuelles ou éventuellement de création de nouvelles missions en réponse à des besoins urgents en matière de sécurité. Ils ont également demandé que la structure du budget de la PESC soit modifiée et **qu'une ligne budgétaire soit créée pour chaque mission civile de la PSDC**, afin de permettre un meilleur contrôle et une plus grande transparence.

En outre, le Parlement a souligné la nécessité de **garantir un budget de la PESC plus solide et plus réaliste** qui réponde aux besoins des missions civiles nouvelles et en cours de la PSDC. Il a appelé à une augmentation substantielle du financement du budget de la PESC, tout en garantissant l'utilisation efficace des fonds alloués aux missions civiles de la PSDC, afin de s'assurer qu'elles répondent efficacement aux situations de crise et aux événements imprévus.

Un appel a été lancé en faveur de la création d'une ligne budgétaire dédiée de la PESC, dans le cadre d'un budget global accru de la PESC, ou « **mécanisme de soutien civil** », destinée à fournir aux pays partenaires des équipements et des services pour renforcer leurs capacités civiles.

Enfin, les députés ont souligné le rôle fondamental du Parlement en tant qu'autorité budgétaire et dans le contrôle de la PSDC, y compris des missions civiles de PSDC. Le Parlement devrait également être davantage impliqué dans le processus de prise de décision concernant les missions civiles de la PSDC.